

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 8 Juillet 2022

Liste des délibérations

1 – Personnel communal

- 2022.46 – Recrutement d'un agent de restauration scolaire poste Adjoint technique 20h annualisées.
- 2022.47 – Renouvellement du contrat de travail poste ATSEM 23h annualisées.
- 2022.48 – Renouvellement du contrat de travail agence postale communale poste Adjoint administratif territorial 11,5h hebdomadaires.
- 2022.49 – Recrutement d'un agent poste ATSEM 25h annualisées.

2 – Aménagement local commercial

- 2022.50 – Acquisition matériel de climatisation.
- 2022.51 – Avenant au bail de l'épicerie.

3 – Bien de section – consultation des électeurs

- 2022.52 – Vente de bien de section – Le Moulin de Villejacques

Saint Bonnet Près Orcival, le 11 Juillet 2022



Michelle GAIDIER

Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.

Permanences de Madame le Maire (sur RDV uniquement) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.